

Conseil d'établissement 2016-2017

16/17 PV 01

PROCÈS-VERBAL CORRIGÉ de la première réunion du conseil d'établissement de l'école Jules-Émond / Amédée-Boutin tenue le mardi 4 octobre 2016 à 19 h 15 à la bibliothèque de l'école Jules-Émond.

Étaient présents :

Parents

Valérie Brisson
Jean Cadorette
Marie-Claire Giroux
Marie-Julie Milord
Peggy Rail
Mélanie Saillant
Annik Vachon

Personnel de l'école

Josée Beaumont, enseignante titulaire 4^e année
Jean-Sébastien Blackburn-Grenon, enseignant spécialiste anglais
Luc Bouffard, directeur
Isabelle Carignan, enseignante titulaire maternelle
Nancy Messier, technicienne en éducation spécialisée
Micheline Perreault, enseignante titulaire 2^e année
Manon Trudelle, technicienne responsable service de garde

Était absente :

Parent

Personnel de l'école

Julie Gobeil, orthophoniste

Personne-ressource : Marie Verrier, directrice adjointe

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTIE ET AU SECRÉTARIAT

À la suite du mot de bienvenue du directeur de l'école et de la présentation des membres, ces derniers passent à l'élection du ou de la présidente du conseil.

À la présidence, madame Valérie Brisson propose monsieur Jean Cadorette. Cette proposition est appuyée par madame Peggy Rail. Comme il n'y a aucune autre candidature, monsieur Cadorette est élu par acclamation président du conseil d'établissement 2016-2017.

À la vice-présidence, madame Valérie Brisson propose madame Peggy Rail. Cette proposition est appuyée par madame Marie-Claire Giroux. Comme il n'y a aucune autre candidature, madame Rail est élue par acclamation vice-présidente du conseil d'établissement 2016-2017.



Monsieur Luc Bouffard se propose d'agir comme secrétaire des réunions du conseil. Les membres du conseil acceptent cette proposition.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ #16/17 001

Il est proposé par madame Micheline Perreault l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2016
3. Questions et interventions du public
4. Régie interne (LIP art. 67)
 - 4.1 Règles de régie interne
 - 4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour
 - 4.3 Calendrier des réunions
5. Documents à compléter
 - 5.1 Dénonciation de conflit d'intérêt (LIP art. 70)
 - 5.2 Formulaire d'autorisation
 - 5.3 Demande de remboursement des frais de garde et de déplacement
6. Représentant de la communauté
7. Clientèle 2016-2017
8. Programmation des activités éducatives (LIP art. 87)
 - 8.1 Politique relative aux activités et aux sorties éducatives
 - 8.2 Programmation des activités éducatives 2016-2017
9. Redécoupage des bassins des écoles primaires de Val-Bélair
10. Service de garde
11. Comité de participation des parents
12. Autres sujets à l'étude :
 - 12.1 Offre d'activités parascolaires
 - 12.2 Accueil des élèves de 1^{re} année
13. Date de la prochaine réunion
14. Levée de l'assemblée

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2016

CÉ #16/17 002

Il est proposé par madame Peggy Rail l'adoption du procès-verbal de la réunion du 8 juin 2016 tel que déposé.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Suivi du procès-verbal :

Aucun suivi.



3. Questions et interventions du public

Aucune intervention.

4. Régie interne (LIP art. 67)

4.1 Règles de régie interne

Le directeur présente les règles de régie interne du conseil d'établissement qui avaient été convenues en 2015-2016. Aucune correction n'y est apportée.

CÉ #16/17 003

CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à établir ses règles de régie interne,

Il est proposé par madame Mélanie Saillant que les règles de régie interne déposées soient acceptées pour l'année scolaire 2016-2017 sans aucune modification.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 Points récurrents à inscrire à l'ordre du jour

CÉ #16/17 004

Il est proposé par madame Marie-Claire Giroux que les points suivants soient placés de façon récurrente à l'ordre du jour des réunions du conseil d'établissement :

- *Questions et interventions du public*
- *Mot du président et du représentant au comité de parents de la commission scolaire*
- *Service de garde*
- *Comité de participation des parents (CPP)*

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 Calendrier des réunions

Comme le Conseil d'établissement doit siéger au moins cinq (5) fois par année, le directeur précise qu'il est préférable de se donner un calendrier avec plus de réunions, quitte à en annuler certaines faute de points à mettre à l'ordre du jour.

CÉ #16/17 005

CONSIDÉRANT QUE l'article 67 de la Loi sur l'instruction publique oblige le conseil d'établissement à fixer le jour, l'heure et le lieu des séances;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit tenir au moins cinq (5) séances par année scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'établissement doit informer les parents et



les membres du personnel de l'école du jour, de l'heure et du lieu de ses séances,

Il est proposé par madame Nancy Messier :

- que les séances du conseil d'établissement de l'école se tiennent les mardis 4 octobre 2016, 29 novembre 2016, 31 janvier 2017, 28 mars 2017, 2 mai 2017, 30 mai 2017 et 13 juin 2017 à 19 h 15 à la bibliothèque de l'école Jules-Émond, 1065 avenue de la Montagne Est, Québec;
- qu'advenant le besoin d'une séance extraordinaire, elle puisse se tenir, dans la mesure du possible, également un mardi;
- qu'aucune réunion régulière ne se tienne pendant les mois de juillet et d'août.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Documents à compléter :

5.1 Dénonciation de conflit d'intérêt (LIP art. 70)

Le directeur rappelle l'obligation légale de tous les membres de dénoncer toute situation qui pourrait les placer en conflit d'intérêt potentiel ou réel par rapport à un ou des sujets traités par le conseil. Si tel était le cas, cette dénonciation devrait se faire par l'intermédiaire du document déposé.

4

5.2 Formulaire d'autorisation

Le directeur rappelle que le bottin réalisé n'est disponible que sur demande et précise que les parents qui ne veulent pas que leurs coordonnées personnelles y apparaissent doivent le signifier sur ce formulaire. Si le bottin est demandé, il est convenu que seules les adresses de courrier électronique y seront inscrites comme moyen de rejoindre l'un ou l'autre des membres du conseil.

5.3 Demande de remboursement des frais de garde et de déplacement

Il est proposé par madame Peggy Rail de maintenir les mêmes modalités de remboursement des frais de garde et de déplacement qu'en 2015-2016 et de prévoir deux moments pour les demandes de remboursement soit en janvier et en juin.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ #16/17 006



6. Représentant de la communauté

Le directeur précise que le conseil n'a pas de membre de la communauté depuis quelques années déjà. Il rappelle que la LIP permet aux membres du conseil de se nommer deux représentants de la communauté (art. 42. 5^e alinéa). Il les invite donc à faire, s'il y a lieu, les approches nécessaires auprès de personnes qui pourraient avoir un intérêt à participer aux travaux et aux discussions du conseil.

7. Clientèle 2016-2017

Le directeur donne la clientèle déclarée au 30 septembre 2016 :

Cycle	Année	Nombre d'élèves (avec pondération)	Nombre de groupes
Préscolaire	5 ans (max. 19)	120 (125)	7
1 ^{er} cycle	1 ^{re} année (max. 22)	135 (137)	6,5
	2 ^e année (max. 24)	117 (121)	5,5
2 ^e cycle	1 ^{re} année (max. 26)	99 (99)	4
	2 ^e année (max. 26)	88 (93)	4
EHDAA	Classes fermées	20	2
total		579 (595)	29
15-09-30 :		558 (570)	28
14-09-30 :		540 (550)**	26
13-09-30 :		688 (714)	33
12-09-28 :		630 (665) *	30
11-09-30 :		654 (677)	32

* La diminution de la clientèle s'explique par le départ des deux classes de Dysphasie

**La diminution s'explique par le transfert de tout le 3^e cycle vers l'école L'Odyssée. Si l'on compare 2014-2015 avec 2013-2014 sans le 3^e cycle, l'école est en augmentation de clientèle de 26 élèves (540 vs 514)

8. Programmation des activités éducatives (LIP art. 87)

8.1 Politique relative aux activités et aux sorties éducatives

Le directeur rappelle la politique qui encadre la planification des activités et sorties éducatives.

8.2 Programmation des activités éducatives 2016-2017

Le directeur présente les résultats des sondages qui ont été réalisés auprès



de tous les parents. Les activités qui sont présentées sur le document déposé sont celles qui ont été acceptées à 80 % et plus.

Seule une sortie en 3^e année n'a pas reçu le pourcentage requis de gens favorables. Elle n'a été acceptée que par 79 % des répondants. Elle n'est donc pas incluse dans la planification pour 2016-2017.

Par la suite, le directeur ajoute à la programmation déposée une demande d'aménagement en horaire continu (8 h 15 à 13 h 30) pour la dernière journée de classe en juin prochain, soit le 22 juin.

Pour l'ensemble des activités, un rappel sera fait aux parents une semaine ou deux avant la tenue de celles-ci.

CÉ #16/17 007

CONSIDÉRANT les résultats des sondages effectués auprès des parents des élèves de chaque niveau,

CONSIDÉRANT l'aménagement proposé pour la journée d'activités du 22 juin 2017,

Il est proposé par madame Marie-Julie Milord que la planification des activités et sorties éducatives soit approuvée telle que présentée.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Redécoupage des bassins des écoles primaires de Val-Bélair

Le directeur mentionne qu'une assemblée générale des parents sera convoquée pour le 20 octobre prochain, 19 h, au gymnase de l'école. Cette rencontre a pour objectif de présenter les scénarios de redécoupage des bassins des écoles primaires de Val-Bélair en lien avec l'ouverture, en septembre prochain, de la nouvelle école de la rue de l'Etna. Il précise que ce redécoupage touche plus particulièrement aux bassins d'alimentation des écoles Jules-Émond /Amédée-Boutin, du Val-Joli et de la Chanterelle.

10. Service de garde

Le directeur informe les membres de la clientèle déclarée au 30 septembre dernier fréquentant le service de garde en 2016-2017 soit 425 enfants réguliers et 69 enfants sporadiques. Ainsi, le service de garde accueille 25 groupes d'élèves le midi. Cela représente une fréquentation de 85,3 % de la clientèle totale de l'école.

Un membre s'interroge sur le fait que les puces pour entrer au service de garde n'ont toujours pas été remises aux parents. La technicienne responsable précise qu'elle vient de les recevoir et qu'elle devrait pouvoir les remettre au cours de la semaine.



11. Comité de participation des parents

La directrice adjointe mentionne que 28 parents ont démontré de l'intérêt à participer au comité de participation des parents (CPP). C'est madame Isabelle Brodeur qui a été élue à la présidence. Un sous-comité travaille actuellement à la préparation de la fête de l'Halloween.

Le solde du budget du fonds à destination spéciale du CPP se chiffre à 17 560 \$. Les parents ne comptent pas faire de campagne de financement cette année, sauf peut-être un souper hot-dogs en fin d'année.

Le directeur souligne la belle participation des parents à l'épluchette de blé d'Inde de la rentrée. Ce fut un réel succès grâce à tous les bénévoles.

Étant donné le nombre de rencontres (en incluant celles en sous-comité de travail), le travail et le temps consacré par l'ensemble des membres du CPP, la directrice adjointe dépose de nouveau cette année une demande de budget de fonctionnement de 450 \$ pour ce comité.

CÉ #16/17 008

Il est proposé par madame Valérie Brisson que le conseil d'établissement accorde un budget de fonctionnement de 450 \$ (qui inclut l'activité sociale de juin) au comité de participation des parents à même son propre budget de fonctionnement et pour lequel ce comité devra déposer, en fin d'année, un bilan de son utilisation.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7

12. Autres sujets à l'étude :

12.1 Offre d'activités parascolaires

Un membre souligne le fait que l'offre d'activités parascolaires arrive tardivement par rapport aux offres d'activités de la ville par exemple. Il serait intéressant d'offrir ces activités plus tôt en septembre. Les parents auraient alors le choix. La directrice adjointe en prend bonne note.

12.2 Accueil des élèves de 1^{re} année

Un membre apporte une observation faite lors de l'accueil des élèves, particulièrement pour ceux de la 1^{re} année. Il rappelle d'abord que l'accueil en maternelle est bien encadré. Sans pour autant s'attendre au même type d'encadrement, des parents ayant un enfant en 1^{re} année ont souligné le manque d'information sur la procédure à suivre lors de la journée d'accueil. Par exemple, certains parents cherchaient où aller. Le directeur prend note de l'observation et va voir ce qui peut être fait pour améliorer l'accueil de ces élèves.



13. Date de la prochaine réunion

Le directeur rappelle que la prochaine réunion prévue au calendrier se tiendra le 29 novembre prochain.

14. Levée de l'assemblée

CÉ #16/17 009

Il est proposé par madame Josée Beaumont la levée de la réunion à 20 h 20.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Luc Bouffard
Directeur et secrétaire de réunion

Jean Cadorette
Président du conseil d'établissement 2016-2017

